

Les techniques liées à la gestion des procédures d'urgence

Objectifs

Acquérir des méthodes permettant de gérer plus efficacement les procédures d'urgence devant le juge administratif des référés.

Contenu

- Rappel sommaire de la typologie des procédures d'urgence concernées (référé-suspension, référé-liberté, référé-conservatoire) et des règles procédurales applicables
- Indications méthodologiques d'analyse d'une requête et des réflexes de base
- Techniques rédactionnelles à partir de cas concrets de requêtes en référé (référé-suspension, référé-liberté)
- Mise en situation d'élaboration dans l'urgence de conclusions en défense à partir de scénarios pré-définis
- Techniques relatives à la gestion de l'expression orale devant le juge administratif
- Simulation d'une audience avec un magistrat et un avocat

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques de base illustrés par des exemples concrets
- Jeux de rôles mettant en présence les différents acteurs de l'audience (juge, avocat, représentant de l'administration).
- Un spécialiste de l'expression orale et de la communication co-animera ce stage durant une journée avec le formateur en droit.
- Les techniques de communication et les aspects proprement juridiques seront ainsi simultanément traités au cours des mises en situation d'audience

Durée

3 jours (dont 1,5 jour co-animé)

Public

Tout agent amené à gérer des procédures d'urgence

Nous contacter

Tel: 01 55 28 33 06
Fax: 09 70 06 90 72
Email: grif@legrif.com
www.legrif.com

